

La vision gaullienne de l'Afrique noire

Permanences et adaptations

« L'homme de génie en France est celui qui dit ce que tout le monde sait. Il n'est que l'écho intelligent de la foule. Au lieu de nous étonner de ses vues particulières, il nous fait voir notre intérieur, comme dit Montaigne, et il nous avertit de nous-mêmes. »

(Désiré Nisard, *Histoire de la littérature française*).

PLUS de huit cents discours officiellement répertoriés ponctuent la carrière politique de Charles de Gaulle, de 1940 à 1969. Parmi ceux-ci, trente-quatre se rapportent entièrement ou en partie à l'Afrique noire. Au-delà des variations conjoncturelles, ces textes permettent aujourd'hui de reconstituer avec précision « une certaine idée de l'Afrique » qui revient avec une remarquable régularité dans la conception des discours des différentes périodes. Nous nous attacherons ici à retracer, à travers le développement historique, la continuité de la structure discursive en mettant en évidence ses modes d'adaptation. Bien plus que l'exégèse d'une œuvre individuelle, cette analyse reconstitue la trame d'un système de représentations que de Gaulle explicite en le mettant en œuvre pour le compte du pouvoir qu'il détient, ou auquel il aspire. Mais, en élargissant, on peut y voir le reflet d'un inconscient colonial dont il se fait l'interprète à un moment donné et

* Cet article reprend les grands traits d'une analyse structurale développée dans : P. Quantin, *Les méandres d'un discours-fleuve*, Bordeaux, CEAN, 1978. Le thème de la permanence structurale s'appuie sur la récurrence des thèmes utilisés par l'argumentation. L'analyse lexicologique menée au cours de la même recherche s'est avérée d'une valeur heuristique plus faible. Elle a néanmoins permis de dégager le rôle central de quelques mots-clés en fonction des différentes périodes. Les passages cités dans cet article sont extraits de : Ch. de Gaulle, *Discours et messages*, Paris, Plon, 1971.

que son apport personnel consiste à remodeler pour servir les desseins d'une politique dont lui seul maîtrise la tactique, mais dont la stratégie est déterminée par des contraintes idéologiques et politiques.

Comme tout discours politique qui respecte les règles du genre, le discours de de Gaulle sur l'Afrique noire est animé d'une certaine argumentation. Sa forme varie selon les époques mais, tout au long de la trentaine d'années considérées, il est possible de regrouper l'ensemble, à première vue disparate, des arguments en trois séries constituant les trois thèmes fondamentaux autour desquels le Général construit ses discours avec une belle régularité. En reprenant le vocabulaire propre de l'orateur, ce sont : 1) la générosité, 2) l'intérêt, 3) le génie. Il s'agit de trois thèmes qui se rapportent bien sûr à la France et qui constituent la « grille » de toute représentation de la présence française en Afrique noire. Après avoir précisé cette grille, il convient de l'appliquer aux différentes périodes de la carrière politique de de Gaulle, de manière à en vérifier la permanence et à voir comment l'image de la continuité d'une politique est affirmée par l'adaptation des représentations à une structure pré-établie.

Génie, Générosité, Intérêt

Dans chaque discours se retrouve un ensemble d'arguments qui tendent à montrer que la France est en Afrique pour accomplir une « œuvre civilisatrice », pour apporter aux Africains la civilisation, la protection, la culture, le mieux-être, etc. C'est le thème de la générosité.

Simultanément, une autre série d'arguments soutient l'idée selon laquelle la France ne perd ni son temps ni son argent outre-mer. Elle est en Afrique pour obtenir « quelque chose », pour préserver un capital économique et symbolique. C'est le thème de l'intérêt.

Ces deux premiers thèmes instaurent l'idée d'une relation d'échange. Ce faisant, le Général se contente de reprendre le balancement du discours colonial français. Mais son utilisation spécifiquement politique permet de résoudre les contradictions d'une lecture moralisante qui aurait à faire le partage entre la générosité et l'intérêt. Selon la conjoncture, il pourra appuyer sur l'un ou l'autre thème pour forcer la démonstration. Ces thèmes gémeaux assurent la réversibilité du sens qui permet à l'orateur de s'engager et de se dégager sans se contredire.

Enfin, au-delà de ces deux thèmes, les discours contiennent avec une parfaite régularité un troisième argument, souvent plus concis dans sa présentation, mais toujours plus éclatant. Il s'agit

de l'affirmation, par-dessus tout, de la supériorité de la France. Cette supériorité non seulement est imposée à l'Afrique et relègue l'idée d'échange à un mécanisme purement rhétorique lorsque l'on aborde cette phase du discours, mais elle est aussi un rappel du rôle de la France dans le monde. Plus ce rôle sera menacé, plus de Gaulle ravivera la mystique de ce troisième thème, celui du génie de la France qui place le nationalisme comme argument suprême dans sa vision de l'Afrique, comme d'ailleurs dans sa vision de toutes choses.

La période considérée s'étale sur une trentaine d'années marquées par des changements considérables qui affectent la situation de la France, son rapport à ses colonies et aussi les positions du général de Gaulle quant à la détention du pouvoir. Ces transformations constituent autant de jalons dont les plus notables permettent de délimiter les étapes d'un jeu d'adaptation dans lequel se confortent, au fil des ans, la représentation et son organisation systématique. On peut ainsi retenir une première étape se situant entre 1940 et 1945. Elle correspond à la période de guerre pendant laquelle le Général exprime d'abord une vision qui, par le pari que l'on sait, le place dans une situation caractéristique des engagements à haut risque. Mais son succès final entraîne, à la suite de cet apprentissage du pouvoir politique, une consolidation de son système de représentations. Une seconde étape, de 1946 à 1957, montre un de Gaulle éloigné du pouvoir qui durcit d'autant plus ses idées sur l'Afrique qu'il n'a pas la responsabilité de les mettre en application. Lorsque, de 1958 à 1962, il doit régler lui-même la décolonisation, de Gaulle est, en revanche, de nouveau confronté à la pratique et pourvu d'informations beaucoup plus riches qui mettent rudement à l'épreuve son système de représentations. Durant cette troisième étape, il ne parvient pas à mettre en accord les idées qu'il soutient « depuis toujours » avec les exigences du moment. Pourtant, dans ces années, toute son action tend vers la satisfaction de ses conceptions traditionnelles par-delà la façade des concessions aux temps nouveaux. L'échec de la politique de la Communauté amène une nette cassure en 1961. Mais, rapidement, le système de représentations retrouve sa place et sa cohérence habituelles et permet de concevoir, sous le signe de la « Coopération », une nouvelle politique dont la justification pourra être assurée par les discours retrouvant la structure classique.

En 1962 s'ouvre une quatrième et dernière étape au cours de laquelle le système de représentations dont rendent compte les discours ne variera plus jusqu'en 1969. A travers ces quatre étapes, et les discours qui les marquent, toute la politique africaine apparaît sous le double signe de la continuité dans l'inspiration et de l'adaptation dans la politique.

Un empire pour sauver la France (1940-1945)

Dès le 18 juin 1940, la problématique du Général est posée. Il lui faut asseoir la légitimité de la France sans compter sur les symboles traditionnels qu'ont confisqués « *les vieillards qui se soignent à Vichy* ». Puisque le territoire métropolitain est partagé entre l'occupant et ceux qui ont abdiqué, c'est outre-mer, dans l'Empire, que se trouve la solution. Pour servir cette stratégie, seule l'Afrique noire offre quelques chances pour remettre la France en guerre aux côtés des alliés. L'entreprise réussit sans trop de difficultés en AEF. Par contre, de Gaulle échoue amèrement à Dakar. Dans tous les cas où ses projets avaient été contrés, l'obstacle au ralliement était venu des colons français et de leurs protecteurs civils et militaires. La leçon sera retenue.

En ces quelques mois cruciaux de 1940, le sort de son projet s'est joué en Afrique noire. Au fur et à mesure que se déroule la guerre, le théâtre des opérations et la scène de la légitimité se déplaceront vers la métropole en passant par l'Afrique du Nord. L'intérêt de la France en Afrique n'était pas à démontrer. Ce sera une idée-maîtresse. Mais le Général a aussi compris que la France devait, en échange, manifester de la générosité en faveur des Africains, sinon pour les remercier de l'avoir aidée dans la guerre, du moins pour s'assurer dans l'avenir leur fidélité, permettant ainsi le maintien de l'appui stratégique. Pour consolider ce rapport, le Général invoque déjà le génie de la France dans son œuvre colonisatrice et dans sa capacité à surmonter l'épreuve.

La structure des discours est fixée dès cette période. Dans son allocution du 18 juin 1942, intérêt, générosité et génie sont parfaitement articulés. On trouve clairement énoncés les enjeux : la terre et les hommes (qui fournissent les troupes coloniales), l'intérêt économique des matières premières nécessaires à la guerre. Le « morceau de sol français » qui a permis de maintenir une légitimité — qui s'avérera victorieuse — démontre l'attachement inaliénable de la France : « *Aussi, tandis que nous exerçons cette souveraineté pour son compte [la France] dans tous ceux de ses territoires que nous avons pu libérer, nous la revendiquons pour elle dans tous les autres, engageant à mesure et sans aucune réserve les ressources de l'Empire dans la lutte aux côtés de nos alliés et, méprisant les calomnies des traîtres qui nous accusent de livrer à d'autres ce qui n'appartient qu'à la France, nous nous en tenons fermement, et pour le compte de la Nation, à l'intégrité impériale* » (1).

Cet attachement n'exclut par l'idée d'un réexamen de l'aménagement des liens qui rapprochent l'Afrique et la France. L'idée

(1) Londres, le 18 juin 1942.

de changement, utilisée d'une manière floue, constitue la meilleure administration de la preuve de la bienveillance de la France, de sa générosité. Et l'on parle même ici de « révolution » car « cette guerre qui, à tant d'égards, constitue une révolution, peut amener une profonde et salutaire transformation de l'Afrique, en dépit du sang et des larmes qu'elle fait et fera couler » (2).

Mais rien de précis ne résulte de tout cela si ce n'est la volonté d'affirmer toujours plus haut le génie de la France ; ce qui revient à transformer, en période de crise, l'échec en victoire : « Il est apparu que dans la détresse inouïe qui est celle de la France, les populations de l'Empire lui ont partout manifesté une fidélité magnifique. Quel plus bel hommage pourrait être rendu à son génie civilisateur ? C'est pourquoi la nation française a pris conscience de son œuvre impériale et de la solidarité profonde qui l'unit au monde » (3).

À ceux qui veulent voir dans la célèbre conférence de Brazzaville tenue au début de 1944 un coup d'éclat du Général rompant avec les vieilles habitudes coloniales, il convient de rappeler que les discours prononcés par de Gaulle étaient tout à fait prévisibles si l'on considère la logique de son système de représentations. S'adressant à un public de responsables civils et militaires des colonies, l'orateur présente l'aspect libéral de la conférence en demandant à ceux-ci d'étudier les « conditions [paraissant] pouvoir être progressivement appliquées dans chacun des territoires, afin que, par leur développement même et le progrès de leur population, ils s'intègrent dans la communauté française avec leur personnalité, leurs intérêts, leurs aspirations, leur avenir » (4). Mais l'intérêt de la France implique une relation de dépendance qu'il n'est absolument pas question de remettre en cause. Les recommandations adoptées sont explicites sur ce point : « Les fins de l'œuvre de civilisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'Empire ; la constitution éventuelle, même lointaine, de self-government dans les colonies est à écarter » (5). Ces conclusions, publiées à Alger, montrent à l'évidence les limites de l'« esprit de Brazzaville » dont la relecture permettra plus tard à de Gaulle d'extraire les fragments « généreux » pour bâtir une véritable légende et proclamer, dès 1961 : « Depuis Brazzaville, je n'ai jamais cessé d'affirmer que les populations qui dépendaient de nous devaient pouvoir disposer d'elles-mêmes » (6). Et en 1964 : « Reconnaître à tous les peuples qui

(2) *Ibid.*(3) *Ibid.*

(4) Le 30 janvier 1944.

(5) *La conférence africaine française :*

Brazzaville, Alger, Commissariat aux Colonies, 1944.

(6) Paris, le 11 avril 1961.

n'étaient pas proprement le nôtre mais qui dépendaient de nous, le droit de disposer d'eux-mêmes [...] ce fut effectivement la politique de la France, telle qu'à Brazzaville, il y a vingt ans, la France libre l'avait proclamée » (7).

Quel meilleur exemple de malléabilité du discours politique ? Son efficacité dépend de sa capacité à s'adapter à un maximum de situations dont la prévisibilité n'est pas maîtrisable par l'homme politique. Et sa crédibilité provient de la permanence d'une structure qui peut aussi bien compenser des excès d'autoritarisme par des justifications libérales que des concessions libérales par le maintien d'un intérêt de type autoritaire. La représentation de l'Afrique défendue par de Gaulle entre 1946 et 1953 est imprégnée de cette dynamique.

Faire l'Union française pour sauver l'Empire (1946-1957)

Il ne s'agit plus de s'appuyer sur l'Empire pour sauver la France, mais de trouver une formule nouvelle pour sauver l'Empire au moment où les réformes risquent de n'être plus seulement concédées. Le Général maintient fermement son système de représentations, mais les formes qu'il emploie sont dictées avant tout par sa situation d'opposant au régime de la IV^e République. Jouant de l'ambiguïté entre les deux termes de la générosité et de l'intérêt, il va utiliser la question coloniale pour combattre un régime qui a pourtant (et c'est le paradoxe) respecté en cette matière ses grandes orientations telles qu'elles apparaissent dans les discours de la guerre.

Dans un long discours prononcé, le 15 mai 1947, lors d'une manifestation à la mémoire de Félix Eboué, le Général rappelle ses idées sur l'Afrique. En même temps, on voit apparaître la dimension historique propre à son entreprise mêlée à celle de l'œuvre colonisatrice de la France. La constitution d'une représentation gaullienne spécifique passe par l'assimilation historique de l'œuvre du Général, de telle manière que celle-ci soit fondue avec tout ce qu'il y a de grand, de généreux et d'un peu mystique dans l'histoire de France : *« Au moment où Hitler déchaîna sur l'Europe les ambitions du Reich allemand, l'édifice de la paix française était fondé outre-mer. Grâce à nous, des peuples de toutes races humaines, naguère plongés pour la plupart dans cette torpeur millénaire où l'histoire ne s'écrit même pas, découvraient à leur tour la liberté, le progrès, la justice. Chez eux, grâce à nous, reculaient la famine, la terreur, la maladie, l'ignorance.*

(7) Paris, le 31 janvier 1964.

[...] *Mais enfin ces territoires, qu'eussent-ils été sans la France et qu'est-ce que la France en a fait ?* » (8).

Dans cette vision historique, le système de représentations joue pleinement son rôle de rationalisation. On retrouve dans ces lignes la réalisation parfaite de la structure : intérêt, générosité, génie. De 1946 à 1955, on assiste à une stabilisation définitive des thèmes constituant le discours. L'assurance qui naît d'un passé glorieux sert à asseoir l'impression d'inaffabilité. Si cette solidification donne du poids, du prestige, de la crédibilité, elle donne aussi de la rigidité à l'édifice. Ayant beau jeu de dispenser des conseils, d'affirmer des vérités sans avoir à en assurer au jour le jour la réalisation, le Général tend vers une vision dont l'absolu chasse quelque peu le réalisme. Les discours de cette époque contiennent les orientations fondamentales de la politique qui sera menée plus tard, mais la cristallisation de ce système, devenu trop ambitieux et trop intransigeant, est porteuse des prémices d'un échec dans le maintien de relations entre l'Afrique et la France basées sur une conception stratégique exigeant une forte intégration. Le retour au pouvoir allait remettre le système de représentations à l'épreuve de la réalité.

La Communauté et son échec (1958-1962)

La crise algérienne ramène le Général au pouvoir mais le règlement de ce qu'il appelle le « *prurit d'indépendance* » (9) en Afrique noire donne toute sa dimension à l'action qu'il va mener hors de la métropole pendant ces années troublées. Parallèlement à l'inextricable problème algérien, les colonies françaises offrent la possibilité d'une compensation dans la mise en œuvre d'une politique concertée et maîtrisée. Dans ce domaine, il va s'efforcer, jusqu'à la limite, de promouvoir un aménagement des rapports conforme à la structure classique de ses représentations. En lançant la formule de la Communauté, il satisfait le versant « généreux » du vieux discours colonial qui reconnaît l'évolution interne des États « jadis colonisés ». En même temps, le maintien de liens institutionnels et d'une hégémonie française inscrite dans la nouvelle Constitution préserve les intérêts de la France en Afrique noire. Le Général entend par là offrir un modèle de décolonisation au monde et un exemple du « génie » de la France. Cependant, l'ambivalence de la formule libérale-autoritaire ne satisfait pas les nouveaux États africains qui — tels le Sénégal et le Soudan (Mali) — entendent devenir maîtres des symboles de leur

(8) Bordeaux, le 15 mai 1947.

(9) Paris, le 15 avril 1961.

indépendance. Leur admission à l'ONU et la signature d'accords de coopération avec la France mettent un terme à la construction première ; la révision constitutionnelle qui conduit à la Communauté « rénovée » tient compte de ces faits nouveaux mais ne vivra pour ainsi dire que sur le papier.

Au fil des années, de Gaulle a tenu à maintenir les apparences. En dépit d'échecs institutionnels (que l'on ne peut d'ailleurs pas qualifier d'échecs globaux), il s'efforce de présenter l'évolution des colonies d'Afrique dans le cadre d'un dessein pré-établi. Quels que soient les changements, ceux-ci sont inscrits dans les représentations classiques. Il faudra le contrecoup du dénouement algérien pour que le Général laisse transparaître sa déception face à l'échec de son projet communautaire.

Entre avril 1961 et le début de 1962, on observe la seule rupture de l'équilibre dans la structure des discours. En effet, dans cette période de doute et peut-être de désillusion, de Gaulle laisse percer un déséquilibre qui efface le bel ordonnancement du partage entre l'intérêt et la générosité de la France. Il semblerait que la France n'ait plus de grands intérêts en Afrique où son maintien s'avère trop coûteux sur tous les plans. Alors disparaît la générosité et s'efface la confiance dans le génie. Mais, très vite, tout se remet en place et l'invention de la Coopération vient assurer la succession des représentations classiques.

Il convient néanmoins de mesurer les conditions de l'« accident structurel » qui va pendant quelques mois déstabiliser le discours. Une conférence de presse du 15 avril 1961 contient tous les éclaircissements : le texte est marqué par l'impact de la réalité sur un système de représentations qui s'était peu à peu fermé depuis la fin de la guerre et que le retour au pouvoir de 1958 n'avait pas suffisamment assoupli. Ce 15 avril, on peut croire que c'en est fini de la vision traditionnelle. Le Général aborde pourtant le sujet de la décolonisation par la justification historique de son attitude vis-à-vis de l'Afrique. Comme toujours, Brazzaville sert de référence et de Gaulle conclut ce rappel en actualisant et en affirmant : « *En somme, qu'est-ce que cela : c'est la décolonisation.* » Mais la justification n'est certainement pas orthodoxe : « *Si je l'ai fait, c'est aussi, c'est surtout, parce qu'il m'apparaît contraire à l'intérêt actuel et à l'ambition nouvelle de la France de se tenir rivée à des obligations, à des charges, qui ne sont plus conformes à ce qu'exigent sa puissance et son rayonnement* » (10).

On assiste alors à une véritable répudiation de l'idée de mission civilisatrice qui a soutenu le grand mouvement colonisateur et l'a ensuite paré de dignité. C'est un véritable aveu de politique de puissance. D'un point de vue réaliste, cette attitude a un

(10) Paris, le 15 avril 1961.

endroit et un envers. D'une part, c'est le contraire du machiavélisme que d'annoncer clairement ses intentions en renonçant aux justifications idéologiques dont l'esprit du temps exige que l'on se drape. Mais, d'un autre côté, cette argumentation quelque peu cynique peut très bien être interprétée comme une adroite manœuvre. Le Général cherche désormais l'appui des seuls Français ; or, ceux-ci sont peut-être plus sensibles à la proclamation d'une politique altière, voire agressive, qu'à l'image jaunie d'une charitable mission civilisatrice à laquelle plus personne ne croit. Quels que soient les revers de la conscience nationaliste, l'expansion coloniale n'est plus, comme au temps du jeune Charles de Gaulle, le lieu de la revanche. Aussi le Général tire-t-il brusquement un trait sur une œuvre qu'il a tant de fois vantée : « *C'est un fait : la décolonisation est notre intérêt et, par conséquent, notre politique* » (11).

Pendant quelques mois, la « générosité » de la France disparaît des discours. La structure s'effrite. Mais la découverte d'un « intérêt » renouvelé va bientôt provoquer la réapparition de sa contrepartie. La politique de coopération sera promue au nom de la générosité autant, sinon plus, qu'en celui de l'intérêt économique de la France.

La coopération : une politique nouvelle au service d'une représentation classique (1962-1969)

A partir de 1962, le règlement de la question algérienne permet au Général d'aborder les principaux thèmes internationaux qui lui tiennent à cœur. Cette nouvelle dimension lui permet de concevoir de nouvelles relations avec l'Afrique noire francophone : la Coopération, dont la formule va être élargie à d'autres continents.

Au relatif desserrement des blocs à cette époque, correspond l'apparition d'une cinquantaine de nouveaux États qui sont autant de clients potentiels pour les deux super-grands. Mais, en même temps, se développent les idées de non-alignement et de neutralité qui permettraient aux pays du Tiers monde d'échapper aux hégémonies sans pour autant renoncer aux aides diverses que pourraient leur fournir les deux blocs. Ce jeu a certainement des limites. La stratégie du neutralisme n'a pu fonctionner vraiment que pendant quelques années, c'est-à-dire le temps que s'établissent un nouveau partage et un nouveau *statu quo* pouvant, éventuellement, reléguer certains pays de faible intérêt stratégique dans une espèce de *no man's land*.

(11) *Ibid.*

En 1962, cette situation internationale est propice au général de Gaulle dont le système de représentations va s'appliquer à merveille pour tenter d'en tirer un bon parti pour la France. Il y a, sinon un véritable leadership à prendre, du moins la possibilité pour une puissance de second rang de s'exprimer au nom des non-alignés, avec toutes les ambiguïtés que peut comporter l'exercice.

A partir de 1962, les discours de de Gaulle vont donc retrouver leur structure traditionnelle dans laquelle les thèmes du génie et de la générosité sont au premier plan, tandis que celui de l'intérêt est discrètement maintenu à l'usage des électeurs français. Avoir « réussi » sa décolonisation et même l'avoir annoncée depuis 1944 à Brazzaville constitue la base de la nouvelle image que de Gaulle construit pour la France dans le monde. La Coopération est une formule qui permet de renouer avec la mission civilisatrice dans un contexte international transformé. Y renoncer « équivaudrait à renier le rôle qui nous revient à l'égard de l'évolution qui porte tant de peuples d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, à se développer à leur tour sans se livrer à l'une ou l'autre des deux hégémonies qui se partagent l'univers tant que l'Europe de l'Ouest n'aura pu ou voulu s'organiser de telle sorte que l'équilibre s'établisse. Pourquoi donc la France qui est elle-même en plein essor, se tiendrait-elle à l'écart d'un mouvement dont son génie traditionnel est en grande partie la somme et dont dépendent, en définitive, la paix et le sort du monde ? » (12).

La politique de Coopération est donc conforme au génie de la France. Elle prouve aussi sa générosité en donnant plus qu'elle ne reçoit : « Bien sûr, cela coûte cher [...] il n'y a pas un seul pays au monde qui consacre plus au progrès des autres une pareille proportion de ce qu'il fait pour le sien. Après nous, celui qui, à ce point de vue, vient en tête est l'Amérique. [...] Quant à l'Union soviétique, elle est encore beaucoup plus loin » (13).

Une France surclassant les États-Unis et l'Union soviétique dans l'aide au Tiers monde offre un magnifique tremplin à la construction symbolique du retour de la France au premier rang. Certes, en termes de puissance, les rapports sont tout autres, mais l'argumentation présente au moins la satisfaction d'un premier prix et aussi l'auto-assurance du système de représentations. Celui-ci est entièrement satisfait dès lors que l'intérêt de la France y trouve son compte. Or, de Gaulle en assure sans hésitation son auditoire : « Assurément, ce que nous retirons est très au-dessous de ce que nous donnons. Mais le fait seul qu'il existe une contrepartie ne nous paraît pas négligeable et il est bien évident que nous serions peu portés à fournir beaucoup à ceux qui ne nous

(12) Paris, le 16 avril 1964.

(13) Paris, le 31 janvier 1964.

fournissent rien. Pourtant l'importance que revêt la Coopération tient moins aux chiffres et aux comptes immédiats qu'aux avantages d'ordre général qu'elle peut assurer dans l'avenir à nous-mêmes et à nos partenaires » (14).

Il emploie même une formule très directe lorsqu'il affirme : « *Cet argent que nous donnons pour l'aide aux pays sous-développés n'est de l'argent perdu à aucun point de vue. Je considère même que c'est un très bon placement » (15).*

La politique de Coopération est conçue comme la reconversion d'une politique coloniale insoutenable. Son extension géographique connaîtra des fortunes diverses et parfois des épisodes étranges, en particulier au Québec en 1967. Son succès symbolique et ses réussites concrètes très minces hors de l'Afrique noire trouvent une explication dans cette origine strictement africaine. Dans la vision qu'il développe dans les années 1960, de Gaulle utilise comme référence les anciennes colonies africaines. Si les images qu'il construit autour d'une pérennisation des attributs coloniaux de la France — le génie, la générosité, l'intérêt — permettent pendant un temps d'accréditer une politique internationale originale, ces images ne sont pas suffisantes pour dépasser la période éphémère de reclassement des nouveaux États au sein des blocs. Les successeurs du Général auront à faire face à une tout autre situation dans les années 1970. La poursuite de la politique gaulienne en Afrique noire par la Coopération des années 1960 était l'ultime recours d'un conservatisme colonial bien des fois reconverti.

(14) *Ibid.*

(15) Paris, le 14 décembre 1965.